

## REGIE MUNICIPALE DE PUYVALADOR-RIEUTORT SECTION HIVER

### REUNION DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE MUNICIPALE

DU 22 NOVEMBRE 2012

Le vingt-deux novembre deux-mille douze à quatorze heures trente minutes, le Conseil d'exploitation de la régie municipale des sports et loisirs s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Bonniou Jacky.

**Présents:** Partouche Michel, Marin Daniel, Petit Gérard, Bonniou Jacky, Rabié Jacky, Dabouis Yvan, Guillaumot Pierre, Boccardi Marie-Françoise, Jacquet Caroline ainsi que Tissot Didier, présent sur invitation.

**Pouvoirs donnés:** Laviers Patrice a donné pouvoir à Petit Gérard . Gil Rolland a donné pouvoir à Marin Daniel.

Melle Jacquet Caroline a été élue secrétaire de séance, et Melle Boccardi Marie-Françoise l'adjointe.

Début de séance à: 14H45.

*Mr Didier Tissot, directeur de la Régie Municipale Sports et Loisirs de Puyvalador pour l'activité neige, est cordialement invité à cette réunion, sur approbation de l'ensemble du Conseil d'Exploitation.*

1) Suite à démission de Mr Jacky Bonniou président du conseil d'exploitation les statuts obligent à procéder dans les plus brefs délais au remplacement de la personne démissionnaire. De ce fait, le vice-président doit convoquer en urgence le conseil d'exploitation pour procéder à l'élection d'un nouveau président au sein du conseil d'exploitation de la régie municipale.

Mr Jacky Bonniou, président du conseil d'exploitation, n'ayant pas démissionné, Le Conseil d'Exploitation annule le point numéro un.

#### 2) Exposé de la situation et de l'avancement des travaux sur la station.

Mr Didier Tissot informe que depuis mardi 20 novembre, le Chef d'exploitation ne fait plus partie de la station. Les services de la Préfecture en ont été informés. Il avait signé un contrat comportant une période d'essai de trois mois. Il a donc été licencié lors de cette période d'essai (il aura travaillé du 7 au 22 novembre 2012). Le but de ce licenciement est de pérenniser et de pouvoir faire travailler l'activité neige de la régie.

Trois personnes travaillent sur la station depuis lundi matin. Les travaux de remise en état du téléski et du télésiège : il reste 17 jours de travail pour remettre en état téléski et télésiège. Le secteur du bas est prêt à 80 %, tout ce qui est d'accès terrestre sera fini aujourd'hui. Il y a une seule épissure sur le T4 qui reste à analyser. Le téléski du crocus (bosc nègre) doit subir une I30 avec une mise aux normes : il faut

expertiser le matériel. On peut dire donc qu'il ne sera pas ouvert en même temps que la station.

Entretien du T4 : graisse, galets, roulements, bandages, pas très coûteux.

Contrôle : 2000 euros

Contrôles cnd des sièges : le contrôle des soudures est nécessaire tous les ans sauf si nous installons une câblette.

Il reste donc 17 jours ouvrables de travaux pour les remontées mécaniques.

L'usine à neige est toujours dans le même état. Son financement devrait être fait par la régie : le budget présenté prévoit cet investissement en charge exceptionnelle par la régie ; nous sommes en discussion avec la préfecture pour faire accepter ce financement. Il serait amorti par un loyer gratuit à la commune.

La commune a été indemnisée pour le bâtiment .l'argent a servi à la reconstruction du bâtiment.  
l'assurance a remboursé la machinerie de l'usine à neige numéro 2 sur le compte de la l'ex raet, cet argent a été utilisé pour renflouer une partie de la dette de l'ex RAET.

L'électricité va être remise avec certitude, les contrats sont à la signature.

Dyneff continue à nous suivre et va nous remplir les cuves ;

### 3) Questions Diverses

Il doit y avoir une convention entre la commune et la régie communale.

A seize heures, la Séance est levée.

**Les Membres du Conseil d'Exploitation,**